

**LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION**  
LILLE. 106, rue de Paris  
PARIS. 48, Bd. Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

# L'Égalité

de Roubaix — Toucouing

BUREAUX: Téléphone 351-17  
46, rue de la Gare, 45  
TOURCOING: Téléphone 9-85  
3, rue Fidele Lohoucq

DIRECTRICE: M<sup>me</sup> Eug. GUILLAUME

## CANDIDATURE

Un homme qui s'y connaissait, Albert CALMETTE, écrivait un jour que l'Hygiène Publique en France est une académie derrière laquelle il n'y a rien. Depuis pas mal de ministres proposés à l'Hygiène se sont succédés et ils semblent s'être très bien accommodés de vivre dans ce



M. Henri SELLIER  
Ministre de la Santé Publique

décor pour prises de vues cinématographiques.

M. Henri SELLIER ne se satisfait cependant pas de sembler construire, ce qui n'est pas bien étonnant quand on connaît l'homme: il n'a pas pour habitude de tourner, comme on dit, autour du pot et de chercher midi à quatorze heures. Je l'ai entendu un jour intervenir dans un Congrès d'administrateurs municipaux où l'on faisait pour de pas en perdre l'habitude, le procès de l'Octroi. De nombreux orateurs avaient fait à ce manœuvre accusé le sanglant reproche de ne pas être un « député démocratique ».

— « Voulez-vous que je vous dise, s'écria alors M. SELLIER, ce que c'est qu'un député démocratique? Eh! bien c'est un député qui ne paie pas et qui ne fait payer par son voisin! »

Et ce ne fut pas encore ce jour-là que l'Octroi fut condamné à mort.

Je n'ai donc pas été surpris lorsque j'ai vu M. Henri SELLIER aller de nouveau plus loin que CALMETTE dans une déclaration que le « Musée Social » reproduit.

« La France a dit le ministre, est le pays d'Europe où les préoccupations qui doivent dominer l'administration qui a mission de diriger ont le moins soulevé l'attention des pouvoirs publics. »

« De tradition le personnel, dirigeant de la Santé Publique a été en outre uniquement en vue de satisfaire des préoccupations subjectives, dont la notion de compétence et de technique était totalement absente. Un esprit très imprégné de la méthode à systématiquement dominé le choix des personnes. L'incohérence et l'arbitraire ont caractérisé la distribution des maigres crédits ouverts au budget de l'Etat sans que jamais un plan rationnel ait été envisagé pour l'armement sanitaire de la Nation. »

E. VERMEERSCH

(LIRE LA SUITE EN CINQUIÈME PAGE)

## LA CHAMBRE a voté à l'unanimité le projet de loi relatif aux enrôlements volontaires pour l'Espagne

« Le Gouvernement se présente à vous comme le Gouvernement de la France pour vous demander l'adoption d'une mesure de prudence, de sagesse et de paix », avait déclaré M. LÉON BLUM.

Paris, 15. — La séance est ouverte à 15 h. 05 sous la présidence de M. Edouard HERRIOT.

La Chambre valide sans débat l'élection de M. LAMOUREUX (Circonscription de Lapaïsse).

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre toutes mesures utiles afin d'empêcher le départ de volontaires pour l'Espagne.

### LE RAPPORT DE M. VIDAL

M. Raymond VIDAL, rapporteur, parle au nom de la Commission de la Législation civile et criminelle.

M. Vidal — Vous connaissez et déplorez tous les douloureux événements d'Espagne. Vous savez que dans sa sagesse le Gouvernement de la République Française approuve par la quasi unanimité de l'opinion, a décidé d'observer une stricte neutralité. En complet accord avec le Gouvernement ami de la Grande Bretagne toutes mesures susceptibles de conserver cette neutralité et de garantir par conséquent la Paix ont été prises. A l'origine, la question des volontaires allant combattre avec l'un ou l'autre des partis en présence ne pouvait présenter qu'un intérêt international limité. Il s'agissait de volontaires isolés, allant s'enrôler sous l'une ou

M. Raymond VIDAL. — Le pays qui s'honore d'avoir compté Lafayette parmi ses siens, n'y pouvait voir aucun mal, alors surtout qu'il a toujours élevé la liberté en général et la liberté indivi-



M. Leon BLUM à la tribune

duelle en particulier au dessus de tous les principes.

Mais il est de moments où la liberté dépassant le cadre de l'individualité peut devenir un danger pour la collectivité. Il importe donc à cette dernière de prendre à ce moment précis toutes mesures utiles, fussent elles de nature à restreindre cette individuelle liberté et cela dans l'intérêt du pays tout entier. Il est en effet venu un moment où ces enrôlements individuels ont revêtu une forme collective, où ils n'ont plus été d'inspiration uniquement personnelle mais où ils ont paru être organisés, voire même encouragés.

### Les démarches franco-britanniques

En plein accord avec le Gouvernement britannique dont il convient de louer à la fois la loyauté, la correction et le desir absolu de maintenir la paix, nous faisons d'un commun accord, le 24 décembre 1936 une démarche à Berlin. Rome, Lisbonne et Moscou ont en leur terme fait mis aux individus de volontaires qui paraissent pouvoir devenir abusifs.

Le 29 décembre elles recevaient l'acceptation du Gouvernement soviétique. Le 7 janvier la Grande Bretagne en plein accord avec la France insista dans une nouvelle démarche sur l'urgence qu'il y avait à reprendre. Les acceptations de principe étant intervenues de la part des autres nations, dès le 10 le Gouvernement britannique en plein accord avec le Gouvernement français demandait aussitôt que ces accords fussent mis en forme. L'exemple, il le remettrait en vigueur une loi qui don-

nerait satisfaction au désir qu'il avait exprimé.

Le Gouvernement français ne possédant aucun texte de loi dans ce sens, il lui appartenait de venir demander au Parlement les moyens nécessaires.

D'ailleurs, dans la limite de ses pouvoirs, le ministre de l'Intérieur avait déjà fait le nécessaire pour mettre obstacle à ces enrôlements collectifs.

### Les mesures demandées par le Gouvernement

Le rapporteur expose ensuite que la Commission a accepté le délai de six mois que le Gouvernement demandait, qu'elle n'a pas voulu punir la provocation à l'enrôlement par la voie de la Presse ou par la voie de la réunion publique car le projet de loi lui a donné entière satisfaction en punissant l'engagement et l'acte tendant à l'engagement de personnes dans les forces combattant actuellement en Espagne ou dans les possessions.

La Commission a refusé également de punir ceux qui déjà partis au moment de la promulgation de la loi ne retourneraient pas le territoire français.

En ce qui concerne les pénalités à appliquer aux volontaires eux-mêmes et à ceux qui font profession d'enrôler les volontaires, la Commission a décidé de



M. Jean DESBONS auteur d'une proposition de loi

laisser au juge le soin de faire la différence entre celui qui part pour son seul idéal et le recruteur intéressé qui pousse d'autres hommes à accomplir des actes qui lui-même n'aurait souvent ni le courage ni la foi nécessaires pour les exécuter.

### REFUS DE MISE EN LIBERTÉ DU CONTRÔLEUR VEYRAC

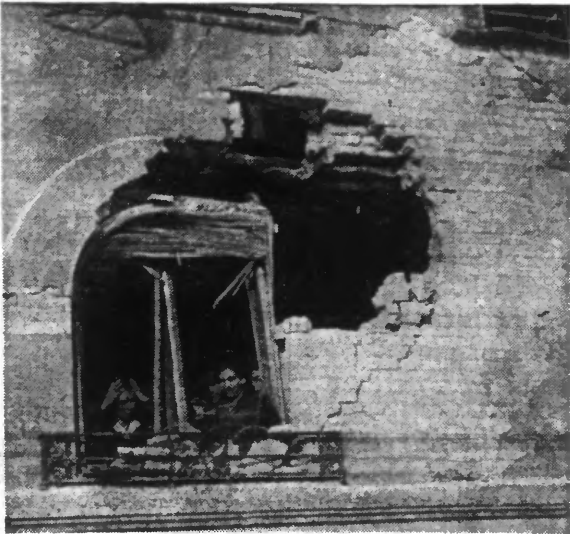
Nice, 15. — M. Giacomoni, juge d'instruction a rendu une ordonnance rejetant la demande de mise en liberté provisoire formulée par les défenseurs du contrôleur Veyrac, prévenu de vol et du meurtre de Mme Garola.

## LA GUERRE CIVILE EN ESPAGNE

### LES GOUVERNEMENTS ont remporté plusieurs succès autour de Madrid et sur le front basque

ILS ONT REPRIS UNE IMPORTANTE POSITION QUI COMMANDE LES ALENTOURS DU PONT DES FRANÇAIS ET ONT, D'AUTRE PART, OCCUPÉ CERRO DE LOS GAMOS ET DÉTRUIT LA VOIE FERRÉE DE LA ROBLA

### On confirme d'Algésiras la prise d'Estepona par les troupes insurgées



Deux femmes restées dans les ruines de leur maison dans le quartier d'Algésiras, à MADRID.

(LIRE NOS INFORMATIONS EN DEUXIÈME PAGE)

## LES ENTRETIENS DE ROME

### MM. Goering et Mussolini ont examiné les conditions d'un rapprochement germano-britannique

### ILS SE SERAIENT, EN OUTRE, TROUVÉS D'ACCORD POUR POURSUIVRE UNE POLITIQUE COMMUNE A L'ÉGARD DES ÉVÉNEMENTS D'ESPAGNE

Rome, 15. — Les deux entretiens, l'un d'une heure, l'autre de deux heures et demie, que le général Hermann Goering a eus hier avec M. Mussolini ont permis

aux deux hommes d'état de passer en revue tous les problèmes qui intéressent leur pays.

Le programme d'aujourd'hui ne comporte aucune entrevue du genre de celle d'hier.

Au cours du premier entretien, MM. Goering et Mussolini ont surtout fait le classique tour d'horizon, les problèmes d'Espagne n'intervenant qu'accessoirement.

(LIRE LA SUITE EN CINQUIÈME PAGE)

## AUX ASSISES DU NORD

### UNE FEMME ACCUSÉE D'INCENDIE VOLONTAIRE A RAISMES A ÉTÉ ACQUITTÉE



L'accusée Marie-Madeleine BUGHIN pendant son interrogatoire

La seule femme qui comparait à cette session est, selon l'accusation, accusée d'incendie volontaire. Mme ex-Raulin, née Marie-Madeleine Bughin, s'en défendra d'ailleurs au cours des débats, comme elle le fit durant l'instruction.

### Le feu « au boutique »

Au beau milieu d'une nuit de juillet dernier, un incendie se déclarait dans une petite épicerie exploitée rue Henri-Durrie à Raismes, par Mme Raulin.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

### M. GEORGES BONNET AMBASSADEUR DE FRANCE AUX ÉTATS-UNIS

Le gouvernement de Washington a fait parvenir son agrément à cette désignation



M. Georges BONNET

(Lire notre information en 2<sup>e</sup> page)

## UNE UNION FÉDÉRALE IRLANDAISE

### MM. DE VALERA ET MALCOLM MAC DONALD AURAIENT ENVISAGÉ LA RÉUNION DE L'ÉTAT LIBRE & DE L'ULSTER

Londres, 15. — Les entretiens qui ont eu lieu hier entre M. de Valera et M. Malcolm Macdonald suscitent le plus vif intérêt dans les milieux parlementaires où malgré l'extrême réserve du communiqué officiel, on croit savoir que les discussions anglo-irlandaises ont

également discutées. Par contre ces entretiens n'auraient fait que toucher aux questions financières restant à résoudre entre les deux pays.

### Détente anglo-irlandaise

M. Macdonald aurait toutefois saisi l'occasion de s'assurer que l'atmosphère était favorable à la poursuite des négociations avec l'Irlande.

Il est vraisemblable que le ministre des Domaines aura des mardi prochain l'occasion de faire devant la Chambre des Communes une déclaration au sujet de ses pourparlers avec M. de Valera.

On recueille dans les milieux bien informés l'impression que la détente anglo-irlandaise des dernières semaines et qui avait été considérablement favorisée par les paroles radio-diffusées à l'occasion du nouvel an par M. de Valera a été confirmée aujourd'hui grâce au contact personnel du chef de l'Etat libre avec le ministre des Domaines.

### L'Etat libre ferait des concessions

Une des causes principales de cette détente serait constituée par les inquiétudes ressenties en Irlande sur la situation européenne. La conviction chez les dirigeants de l'Etat libre que seule la Grande-Bretagne, grâce à ses ressources financières et industrielles sans rivales, peut assurer la défense de sa voisine, aurait largement contribué à améliorer, du côté irlandais, les relations du dominion avec l'Angleterre, tandis que celle dernière se montrerait peut-être plus disposée que par le passé à faire certaines concessions à l'Etat libre en échange d'assurances de sa loyale collaboration en matière de défense.

Aussi, attache-t-on dans les milieux politiques un intérêt particulier à certaines rumeurs d'origine irlandaise, selon lesquelles des négociations pourraient se rapporter à une union fédérale et éventuelle de l'Ulster et de l'Etat libre.

On sait que dans son discours radio-diffusé, M. de Valera avait déclaré que la question de l'Ulster était à peu près la seule qui s'opposât encore à ce que l'Irlande retrouve son équilibre intérieur et extérieur.

## Les grandes manœuvres navales



Brest, 15. — Ce matin de 8 heures à 10 heures l'escadre de l'Atlantique a appareillé par groupes pour les manœuvres qu'elle va effectuer sur la côte occidentale d'Afrique. L'escadre comprend trois cuirassés de 2<sup>e</sup> division de ligne dont l'un bat pavillon du commandant en chef vice-amiral de Laborde, le porte-avion « Béarn », trois divisions de contre-torpilleurs, quatre divisions de trois torpilleurs, deux escadres de deux sous-marins, le ravitailleur « Jules-Verne ».

Les manœuvres dureront une dizaine de jours et se dérouleront au large de Dakar. L'escadre sera de retour à Brest à la fin du mois de février.

### Les manœuvres

Brest, 15. — Après un exercice d'attaque qui aura lieu ce soir dans les parages des Pierres Noires, au large d'Ouessant, l'attaque dirigée par les divisions légères contre la division des cuirassés escortée de ses sous-marins, l'escadre de l'Atlantique sera dimanche au large de

Lisbonne, où aura lieu un simulacre d'attaque d'un convoi représenté par le ravitailleur de sous-marins « Jules-Verne », escorté par la deuxième escadre légère qui sera attaquée par la division des cuirassés.

De gros hydravions du type « Croix du Sud » venant de Port Lyautey, prendront part à cet exercice.

La dislocation de l'escadre aura lieu dimanche, à 14 heures, devant Lisbonne et les bâtiments se dirigeront, les uns vers Madère, les autres vers Casablanca.

NOTRE PHOTO MONTRÉ LA FLOTTE FRANÇAISE A SON DÉPART.



La délicieuse diétète, GLORINETTE D'AUVELIZE, n'a pas hésité à traverser le désert pour rejoindre le beau lieutenant qu'elle aime.

Cette charmante figure d'amoureuse éclairée d'un doux rayon notre prochain roman-cinéma qui PARAITRA DEMAIN :

**LES REPROUVES** par André ARMANDY  
OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADEMIE FRANÇAISE